



UEF 53 Histoire de la philosophie contemporaine (Cours et TD) 2020-2021 – P. LANG
L3, semestre 1

Recherches éthiques en phénoménologie (TD) : Texte n° 10

La valeur [morale] « bon » – entendue au sens absolu – est celle qui, conformément à la loi de son essence, apparaît dans l'*acte de réalisation* de la valeur qui (pour le degré de connaissance propre à l'être qui la réalise) est *la plus haute* ; la valeur « méchant » – entendue au sens absolu – celle qui apparaît dans l'acte de réalisation de la valeur la plus basse. La valeur « relativement bon » (ou « relativement méchant ») est celle qui apparaît dans l'acte orienté vers la réalisation d'une valeur *plus haute* (ou *plus basse*) par rapport à une valeur de départ donnée. Or, puisque le fait qu'une valeur soit supérieure nous est donné dans l'acte de « préférence », et le fait qu'elle soit inférieure, dans l'acte de « postposition », cela signifie que l'acte moralement bon est l'acte réalisateur de valeurs qui, quant à la matière axiologique qu'il vise, est en accord avec la valeur « préférée » et en contradiction avec la valeur « postposée » ; et que l'acte méchant est celui dont la matière axiologique qu'il vise est en contradiction avec la valeur préférée et en accord avec la valeur postposée. [...]

En seconde ligne, la valeur « bon » est la valeur attachée à l'acte réalisateur qui, à l'intérieur du niveau axiologique supérieur (voire suprême), réalise la valeur *positive*, par opposition à la valeur négative ; la valeur « méchant », celle qui est attachée à l'acte réalisant la valeur négative.

La connexion, niée par Kant, entre « bon » et « méchant » d'une part et les autres valeurs d'autre part, existe donc bien ; et il existe par conséquent la possibilité d'une éthique *matériale* qui se fonde sur la hiérarchie des autres valeurs pour déterminer quelles sortes de réalisations de valeurs sont « bonnes » et lesquelles sont « méchantes ». Pour toute sphère matérielle de valeurs accessible à la connaissance d'un être, il existe une *éthique matérielle* bien déterminée, où sont mises en évidence les lois préférentielles objectives [*sachbezogenen*] entre les valeurs matérielles.

Cette éthique repose sur les axiomes suivants :

- I. 1) L'existence d'une valeur positive est elle-même une valeur positive.
- 2) La non-existence d'une valeur positive est elle-même une valeur négative.
- 3) L'existence d'une valeur négative est elle-même une valeur négative.
- 4) La non-existence d'une valeur négative est elle-même une valeur positive.
- II. 1) Le bon est la valeur située dans la sphère du vouloir qui s'attache à la réalisation d'une valeur positive.
- 2) Le méchant est la valeur située dans la sphère du vouloir qui s'attache à la réalisation d'une valeur négative.
- 3) Le bon est la valeur située dans la sphère du vouloir qui s'attache à la réalisation d'une valeur supérieure (de la valeur suprême).
- 4) Le méchant est la valeur située dans la sphère du vouloir qui s'attache à la réalisation d'une valeur inférieure (de la valeur la plus basse).
- III. Le critère du « bon » et du « méchant » consiste, dans cette sphère, dans l'accord (le désaccord) de la valeur visée dans la réalisation avec la valeur préférée, et dans le désaccord (l'accord) de la valeur visée avec la valeur postposée.

Sur un point pourtant il faut donner raison à Kant. Conformément aux lois de leur essence, les matières axiologiques « bon » et « méchant » ne sauraient devenir elles-mêmes les matières de l'acte réalisateur (du « vouloir »). Quiconque par exemple n'a pas la volonté de faire du bien à son prochain (de telle sorte que ce qui lui importe c'est la réalisation de cette bienfaisance), mais se contente de saisir l'occasion pour pouvoir, dans son acte, « être bon » lui-même ou « faire le bien »,

celui-là n'est pas vraiment bon, ne *fait* pas vraiment le bien ; il n'est en vérité qu'une variante du pharisien qui ne cherche qu'à *paraître* « bon » à lui-même. La valeur « bon » apparaît lorsque nous réalisons la valeur positive supérieure (donnée dans la préférence) ; elle se manifeste *sur* l'acte même
45 du vouloir, et c'est pourquoi elle ne peut *jamais* en constituer la matière. Elle est, pour ainsi dire, juchée « sur le dos » de cet acte, et ce par nécessité d'essence ; c'est pourquoi elle ne saurait être visée *par* cet acte.

SCHELER, *Le Formalisme en éthique et l'éthique matérielle des valeurs* (1913), trad. Gandillac, Paris, Gallimard, 1955, p. 49-51 (traduction modifiée).